



Association des groupes de
ressources techniques du Québec

REBÂTIR L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC EN DONNANT UN LOGIS À SA POPULATION!

Avant le grand confinement, plusieurs communautés du Québec faisaient face à une crise du logement abordable. Imaginez maintenant les conséquences d'une crise sanitaire planétaire sur la situation économique des ménages les moins nantis... Le marché locatif abordable, déjà surchargé, sera davantage sollicité et les possibilités de surchauffe sont bien réelles. Les gouvernements du Québec et du Canada doivent impérativement saisir l'occasion qui se présente à eux en érigeant la construction de logements sociaux et communautaires en véritable projet de société pour épauler la relance économique québécoise!

Les faits

Le taux d'inoccupation du Québec se situe à **1,8%**, bien en-dessous du taux d'équilibre de 3%.

457 375 ménages locataires québécois doivent consacrer plus de **30%** de leur revenu à leur loyer ;

195 635 ménages doivent dépenser plus de la **moitié** de leur revenu pour se loger ;

82 085 82 085 ménages englobent plus de **80%** de leur revenu pour avoir un toit.

44 000 personnes sont actuellement en attente d'une place dans une Habitation à loyer modique!

Délai d'attente moyen :	2014	2015	2016
	40,4 mois	42,2 mois	42,7 mois

Une attente qui a assez duré!

La construction de plus de **12 000 unités jugées nécessaires** a été annoncée à de nombreuses reprises depuis 2014, **sans jamais obtenir le financement nécessaire!**

Depuis, **plus de 180 projets d'habitation communautaire** à travers le Québec, **totalisant plus de 10 000 logements supplémentaires**, ont été identifiés et **attendent du financement public** pour se mettre en branle...

Mais qu'est-ce qu'on attend pour loger toutes ces personnes dans le besoin?



▶ Visionnez le documentaire « Les bâtisseurs : 40 ans d'habitation communautaire au Québec » pour en savoir plus sur les bienfaits du logement social et communautaire

Pourquoi utiliser le logement communautaire comme l'un des fers de lance de la reprise économique du Québec?

Renforcer durablement le filet social québécois en :

- répondant aux besoins urgents et essentiels de milliers de ménages vulnérables;
- réduisant les inégalités socioéconomiques;
- bâtissant des communautés plus résilientes et solidaires.

Diminuer la proportion du revenu consacré au logement améliore :

- l'état de santé perçue;
- l'accessibilité aux besoins essentiels tels que se nourrir, se déplacer, se soigner ou utiliser les services publics et de santé;

Plus de 130 millions d'économie annuelle :

- Itinérance : 2 M\$ /an (1 760 \$/pers/an)
- Personnes âgées vivant à domicile : 103 M\$ /an (11 400 \$ /pers/an)
- Personnes handicapées : 15 M\$ /an (8 600 \$/pers/an)
- Santé mentale : 9 M\$ /an

Pour chaque dollar investi dans le développement du logement social et communautaire par le biais du programme AccèsLogis Québec, **2,3 \$** sont injectés dans l'économie québécoise.

Les programmes de la Société d'habitation du Québec permettent également une importante création d'emplois estimée à près de **10 %** des **heures travaillées** au Québec dans le secteur de la construction résidentielle

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Soutenir financièrement les communautés et les organismes locaux dans la réalisation de projets de logement communautaire en réponse à leurs besoins

Objectifs

- Offrir un logis aux ménages québécois vulnérables
- Réduire les inégalités socioéconomiques
- Bâtir des communautés plus résilientes et solidaires
- Stimuler l'activité économique par le biais du secteur de la construction

Comment?

Réaliser de nouveaux investissements dans le programme AccèsLogis permettant la réalisation des **180 nouveaux projets** d'habitation communautaire à travers le Québec, totalisant plus de 10 000 logements supplémentaires, qui ont été identifiés par les acteurs locaux et qui nécessitent du financement public pour **se mettre en branle**.

(À cela s'ajoutent plus de 12 000 unités jugées nécessaires, annoncées à de nombreuses reprises depuis 2014, sans jamais obtenir le financement nécessaire complet [1], et qui seront finalement livrées sous peu, nous l'espérons.)

Qui?

L'ensemble des régions du Québec : grands centres, villes de taille moyenne, petites collectivités rurales.

Combien?

L'aide financière accordée par l'entremise du programme AccèsLogis prend la forme d'une subvention de la Société d'habitation du Québec (SHQ) correspondant à la moitié des coûts maximaux admissibles. Sur la base des coûts actuels du marché de la construction, la part gouvernementale représente environ 114 K\$ par unité de logement. **Un montant qui évolue en fonction du marché de la construction.** Le montage financier est complété par une contribution du milieu, essentiellement les municipalités, et par l'hypothèque contractée par l'organisme d'habitation.

Exemples

> De projets d'habitation

Logements communautaires avec services pour aînés, habitations coopératives pour les familles, OSBL d'habitation pour personnes ayant un handicap physique ou intellectuel, maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, logements avec soutien communautaire pour personnes en situation ou à risque d'itinérance, habitations mixtes pour familles et aînés, etc.

> D'intervention sur le bâti

Construction neuve, achat-rénovation, recyclage ou transformation d'immeubles à vocation industrielle ou institutionnelle, etc.

[1] La subvention actuelle couvre seulement 33 % des coûts de réalisation alors que le programme AccèsLogis prévoit un financement de 50 %